

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 02 octobre 2015

Convocations du 23 septembre 2015

L'an deux mil quinze, le deux octobre à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Albert, Maire

Présents : MM Albert. Demerre. Toutin. Rossi. Alleaume. Mmes Rolland. Gaudry. Chauvin. Campas. Lauvernier

Absents excusés : Mme Tanné-Dusapin (pouvoir à M. Demerre). Mme Tremblay (Pouvoir à Mme Rolland). M. Le Valégant (pouvoir à M. Alleaume). M. Romano (Pouvoir à M. Albert). M. Pelletier

Secrétaire de séance : Mme Chauvin

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 3 septembre 2015.

- Eclairage Public : la convention avec SDE 28 débutera le 1^{er} janvier 2016

M. le Maire a rencontré la Gendarmerie qui a soulevé le problème des actes de vandalisme sur la commune et si la commune envisageait la vidéo-surveillance.

Se renseigner sur le coût

- Madame Rolland demande que soit contacté le notaire pour la rétrocession de la pointe de terrain Chemin des Bretonnières

- Messieurs Demerre et Romano procéderont à la pose des panneaux d'affichage sur la commune le samedi 10.10.2015

- A voir en urgence les panneaux indicateurs pour la Pension « Aux Calins Canins »

- Le Conseil Municipal délibère :

o **Rapport de transfert de charges de l'Agglo de Dreux**

Le Conseil municipal, A l'unanimité des suffrages exprimés

DECIDE :

- **D'approuver** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du 15 juin 2015,

- **D'autoriser** le cas échéant l'inscription des crédits correspondants au budget de la commune,

- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision et à notifier la délibération exécutoire du Conseil Municipal au Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux pour exécution

○ **Demande de Subvention**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Régional du Centre Val de Loire dans le cadre de l'avenant au contrat régional d'agglomération 2013-2017 pour le projet d'aménagement du Cœur de Village par la Commune de Saulnières.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des suffrages exprimés

DECIDE :

➤ D'approuver cette demande de subvention et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document pour la mise en oeuvre de cette décision.

○ **Délibération Modificative – Budget Primitif 2015 - commune**

Suite aux remarques formulées par les services de la Trésorerie de Dreux Municipale indiquant que le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement ou l'excédent d'investissement sont repris en totalité et qu'il y a lieu de modifier le budget primitif 2015 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes 002 « résultat de fonctionnement reporté » : - 1.43 €

Recettes 7088 « autres produits d'activité... » : + 1.43 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes 001 : « Solde d'exécution de la... » : + 0.76 €

Recettes 1068 « excédents de fonctionnement... » : - 0.76 €

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des suffrages exprimés

DECIDE :

➤ D'approuver cette modification du budget de subvention et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document pour la mise en oeuvre de cette décision.

-Un courrier de la commune de Crécy-Couvé indique qu'elle souhaiterait participer à l'**achat du feu d'artifice du 14 juillet** conjointement avec les communes de Fontaine les Ribouts et Saulnières pour en faire participer sa population.

A voir pour la répartition du montant du Feu.

-Monsieur le Maire signale que le **photocopieur**, en location, avait 3 ans et vient d'être changé sous les mêmes conditions que le précédent.

-Une demande est parvenue de l'école pour une **subvention pour les voyages des enfants** ; deux classes maternelles partent au mois de mai (3 jours). Le coût du voyage est de 6375 euros soit 155.50 euros par enfant. Les enfants de Saulnières sont au nombre de 37

Deux autres classes : CE2/CM1/CM2 partent en classe de neige pour 8 jours (7 nuitées). Le coût du séjour est de 568 euros, le conseil général subventionne 8 euros par nuitée, soit 56 euros à déduire, ce qui fait un coût par enfant de 512 euros. Là encore le nombre d'enfants de Saulnières est de 37.

Jusqu'à cette année, seule une classe partait par an, le conseil allouant une somme de 700 euros pour ce départ.

Le Conseil Municipal souhaite rester sur cette base, ce qui ferait 10 euros par enfant.

La réponse sera transmise lors du conseil d'école du 12 octobre.

-Opération « sapins de Noël » : la question posée est de savoir si celle-ci est renouvelée, malgré les vols de sapins chaque année.

Une proposition est faite d'acheter des décorations à mettre sur l'éclairage public en sachant que les poteaux ne sont pas équipés de prises. Les travaux devant donc être faits auparavant.

8 personnes sur 10 préfèrent que l'opération des sapins soit reconduite. Une réponse des habitants pour le 8 novembre sera demandée.

-M. le maire signale que l'architecte chargé des **travaux d'accessibilité de la mairie** et du local technique sera présent le jeudi 8.10 à 14 h en mairie. La commission des travaux sera convoquée.

Le problème de l'accessibilité sera revu.

A voir pour un engagement « 0 pesticide » qui pourrait amener dès 2017 la possibilité de nouvelles subventions.

-Enquête Publique : »Projet de démontage du vannage des anciennes fonderies de Saulnières et de reprise hydromorphologique du cours de la Blaise sur la commune de Saulnières » aura lieu du 3

Novembre au 4 décembre 2015 – 32 jours. Présence du Commissaire –enquêteur les 3 et 21/11 + 4/12.

-Deux devis ont été présentés par l'Eise SNIC Chauffage :

o Contrat d'entretien de la VMC de la salle polyvalente : 468 euros TTC

o Contrat d'entretien de la climatisation de la salle : 3 360 euros TTC

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour une année

-Réclamation de parents d'élèves fréquentant le collège Marcel Pagnol de Vernouillet se plaignant des horaires du car solaire 10 mn + tôt que l'an passé et les enfants attendent devant l'établissement ¼ d'heure avant l'ouverture des portes.

o Un courrier sera adressé à Monsieur Lemare chargé des transports à l'Agglo de Dreux.

-Travaux du Cœur de Village débutent le 2 novembre, les locaux du service technique doivent être vidés auparavant, une demande de prêt de l'ancien magasin du Relais a été faite auprès de l'Agglo pour une durée de six mois.

o Une convention de prêt devra être prise ainsi qu'une assurance pour les locaux.

-Travaux d'assainissement : les lettres recommandées en provenance de l'Agglo pour les branchements à l'assainissement devraient parvenir en décembre.

TOUR DE TABLE :

- **M. TOUTIN** : indique que les travaux de réfection du mur de l'Eglise sont terminés, en a profité pour

indiquer au maçon de reboucher les trous (suite à l'arrachage du lierre) sur l'Eglise.

Faire l'achat d'un téléphone répondeur pour le secrétariat.

Mettre en place pour les services techniques, un suivi kilométrique du véhicule communal

+ frais de carburant.

- **Mme LAUVERNIER** : Soulève le problème de la vitesse à Bretonnières.

o **M. Le Valégant** a proposé un plan de circulation Route de Châtaincourt avec des panneaux de

circulation routière permettant le ralentissement des véhicules.

Ce plan sera réexaminé avec une personne du Conseil Général pour validation et compléments.

- **M. ROSSI** : propose de lancer « un mot du maire » pour le mois de novembre.

- **Mme GAUDRY** : Indique qu'elle a procédé à la préparation du choix des jouets de Noël avec Mme Campas.

Demande si une réunion pour la révision des listes électorales est prévue :

Le vendredi 23 octobre à 20 h.

Signale que l'état de la rue de la ferme t devant l'ancienne carrière est en mauvais état,

Devant le chemin de la bascule, un trou est à reboucher.

- **M. ALLEAUME** : Demande le devenir du véhicule abandonné route de Majainville, depuis 5 ans. La Gendarmerie autorise son enlèvement

- **Mme ROLLAND** : Donne les résultats de la Foire à Tout 2015

Demande qu'un verrou soit posé aux sanitaires handicapés (côté extérieur)

Signale une réunion de la commission Information pour la préparation du bulletin communal : mercredi 14 octobre à 20 h. Le tarif des annonceurs est maintenu.

Lui a été signalé que des détritrus ont été déposés chemin de la Poste.

Le choix du menu du banquet communal du 11 novembre est fait. Les anciens auront le choix entre le banquet ou le colis de Noël, à rendre pour le 30 octobre.

Le banquet est gratuit pour le personnel et les conseillers municipaux, payant pour le maire et les adjoints qui perçoivent une indemnité.

Le tarif retenu est de 39 euros.

- **M. ALBERT** : Lors du prochain conseil municipal de novembre, le colis des Bretons sera ouvert et dégusté

Mme Tremblay lui a remis les coordonnées d'une association composée de personnes handicapées qui

assurent de petits travaux d'entretien dans les communes.

○ Se renseignera

Signale qu'il a rencontré le Directeur de l'Habitat Eurélien. Pour un projet locatif de la maison occupée par M. Dectot jusqu'au lavoir. Cette proposition a été faite à l'Agglo de Dreux, propriétaire des terrains. Il a été précisé que le choix des locataires passerait par la mairie.

Une remarque est faite concernant le projet, il n'y a pas de tournebride prévu pour le ramasse des ordures ménagères

Séance levée à 23 h 30.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents